

DIPER

Bourg-en-Bresse, le 15 avril 2021

Affaire suivie par :  
Sandrine Hüni

L'inspectrice d'académie  
directrice académique des services  
de l'éducation nationale de l'Ain

Tél : 04 74 45 58 47  
Mél : ce.ia01-diper@ac-lyon.fr

10, rue de la Paix  
BP 404  
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

à

Mesdames les enseignantes et messieurs  
les enseignants du premier degré public

S/c de mesdames et messieurs les inspectrices  
et les inspecteurs de l'éducation nationale

**Objet** : appel à candidature relatif à un poste à profil, rattaché à l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription en charge de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés, vacant à la rentrée scolaire 2021.

**Pièce(s) Jointe(s)** : Formulaire de candidature et fiche de poste

**Poste de coordonnateur pédagogique de l'unité d'enseignement à l'Institut Médico-Educatif (IME) de La Savoie – Plateau d'Hauteville**

Modalités d'affectation :

- 50% coordonnateur
- 50% enseignant spécialisé

	Affectation
<b>Titulaire d'un CAPPEI ou équivalent quel que soit le module</b>	<b>Titre définitif</b>
<b>Enseignant non spécialisé avec engagement à s'inscrire au CAPPEI (session 2022)</b>	<b>Titre provisoire* avec pérennisation courant 2022-2023 si avis favorable de l'IEN et obtention du CAPPEI</b>

\*Le candidat retenu et affecté à titre provisoire la totalité de l'année reste titulaire de son poste ou de celui obtenu au mouvement.

Le dossier de candidature, constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et de la fiche en annexe devra être adressé pour le **mercredi 28 avril au plus tard**, à votre inspecteur de circonscription qui après avis le transmettra à la division des personnels pour le **lundi 3 mai 2021**. Les candidatures parvenues au-delà de cette date ne pourront être prises en compte.

Les candidats seront informés de la date et de l'horaire de leur entretien par un message envoyé à leur adresse mail professionnelle (@ac-lyon.fr).

Le candidat retenu sera nommé sur le poste au 1<sup>er</sup> septembre 2021 et n'est pas autorisé à candidater à tout appel ultérieur.



Marilyne Rémer

Formulaire de candidature  
**Poste de coordonnateur pédagogique d'unité d'enseignement  
IME La Savoie Plateau d'Hauteville**

A retourner à votre IEN de circonscription pour **le mercredi 28 avril**  
qui le transmettra à la division des personnels  
**pour le lundi 3 mai**

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

Téléphone portable : .....

Adresse électronique professionnelle : .....@ac-lyon.fr

- Je suis titulaire du CAPPEI
- Je m'engage à m'inscrire au CAPPEI session 2022

A \_\_\_\_\_ le, \_\_\_\_\_

Signature de l'intéressé(e)

**Avis motivé de l'IEN de la circonscription d'origine**

Nom prénom, date et signature de l'IEN

Intitulé du poste  
**Coordonnateur pédagogique d'unité d'enseignement à  
l'IME (institut médico éducatif) Dinamo Pro d'Hauteville Lompnes**

**Titre requis pour une affectation définitive**

CAPPEI ou équivalent tout module

**Descriptif :**

L'IME Dinamo Pro accueille des Adolescents et des jeunes adultes âgés de 12 à 20 ans, présentant des déficiences intellectuelles légères à moyennes avec ou sans troubles associés

Les élèves peuvent être scolarisés (groupes à effectifs réduits) dans l'unité d'enseignement interne ou dans les unités d'enseignement externalisées ou en temps partagé dans un établissement.

Le coordonnateur pédagogique de l'unité d'enseignement devra poursuivre la politique d'inclusion scolaire mise en œuvre par l'établissement ; il sera pleinement associé au processus d'évolution de l'établissement. Il devra avoir de bonnes connaissances sur la voie professionnelle.

Le coordonnateur pédagogique de l'unité d'enseignement participe au comité de direction et à la réunion hebdomadaire de l'équipe pluridisciplinaire..

Il organise et anime, sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'établissement, les actions de l'unité d'enseignement, en collaboration avec les autres cadres du service ou de l'établissement sanitaire ou médico-social.

**Missions de coordination de l'UE à 50 %**

Le coordonnateur pédagogique organise et anime, sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'établissement ou du service, les actions de l'unité d'enseignement, en collaboration avec les autres cadres du service ou de l'établissement sanitaire ou médico-social.

- Il organise le service hebdomadaire des enseignants de l'unité d'enseignement ;
- Il supervise, s'il y a lieu, l'organisation des groupes d'élèves ;
- Il coordonne les interventions des enseignants pour soutenir la scolarisation des élèves, au sein même de l'établissement ou du service médico-social ou sanitaire, ou dans leur établissement scolaire, en lien avec les responsables de ces établissements, ou au domicile des élèves ;
- Il travaille en lien avec les enseignants référents des élèves de l'unité d'enseignement, en vue de favoriser au mieux le déroulement de leur parcours de formation.
- Il est en lien avec l'IEN ASH et le CPC ASH référent de l'établissement pour la mise en œuvre des enseignements et le suivi du parcours scolaire des élèves.

**Missions d'enseignement à 50 % :**

Les missions d'enseignement peuvent s'exercer en UE externalisée et/ou dans l'établissement en fonction du projet pédagogique de l'UE.